

10. Question de Mme Kattrin Jadin à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la hausse du coût de certains médicaments" (n° 7174)

10.01 Kattrin Jadin (MR):L'Association pharmaceutique belge a attiré l'attention, le 21 août dernier, sur la hausse importante depuis le mois de juillet de plusieurs médicaments non remboursés, après d'autres hausses survenues au premier semestre.

Quelques exemples parmi d'autres : l'Effortyl + 46%, le Strepsils menthol + 25%, le Buscopan + 21%. Ces médicaments ne sont pas les plus importants, mais ce sont sans doute les plus utilisés pour un rhume, un mal de tête.

Dans le contexte actuel, ces hausses alourdissent la note chez le pharmacien et grèvent encore un peu plus le pouvoir d'achat. L'Association pharmaceutique belge relève que le SPF Économie doit être consulté pour chaque demande d'augmentation d'un médicament non remboursé. Or, elle dit que "toutes ces hausses sont probablement dues au fait que le blocage de prix n'est plus en vigueur".

Suivez-vous l'évolution des prix de ces produits? Qu'en est-il de cette procédure de blocage des prix? Le SPF Économie a-t-il été consulté?

10.2 Laurette Onkelinx, ministre (en français):Tous les exemples que vous avez cités concernent des médicaments non remboursés et relèvent donc de la compétence du ministère des Affaires économiques.

En revanche, dès qu'il y a remboursement, mon administration intervient. L'efficacité du produit et des substituts éventuels est examinée, de sorte que le remboursement est ou non accepté. Très souvent, des diminutions de prix sont demandées avant d'accepter le remboursement.

Les médicaments non remboursés pèsent eux aussi dans le portefeuille des patients. Aussi, je suis certaine que vous allez interpeller mon collègue.

10.3 Kattrin Jadin (MR) : Oui. Cependant, en tant que ministre de la Santé publique, vous pouvez exercer une certaine influence.

Par ailleurs, je ne suis pas forcément favorable au blocage des prix. Cependant, des contrôles doivent vérifier si ces hausses sont justifiées.

L'incident est clos.